



SLC-CSF

Syndicat du Logement et de la Consommation

Confédération Syndicale des Familles

(Janvier 2007)

CHARGES LOCATIVES VOUS NE PAIEREZ PLUS DEUX FOIS !

Après plusieurs années de démarches du SLC et d'action en justice,
la Cour de Cassation a condamné l'OPAC de Paris

pour avoir illégalement récupéré

au vu des tâches effectuées

75% du salaire des gardiens auprès des locataires.

(arrêt du 27 septembre 2006)

Emmanuel SPINAT, représentant SLC-CSF des locataires,
au Conseil d'Administration de l'OPAC

a alors demandé à l'OPAC d'en tirer toutes les conséquences

en supprimant pour les logements concernés

la récupération des charges "gardiens".

Le 14 décembre dernier,

le Conseil d'Administration a décidé de supprimer,

à compter du 1er juillet 2007,

les charges "gardiens" des locataires des groupes OPAC

où le gardien n'assure pas l'entretien des escaliers.

Ainsi pour 100 000 locataires OPAC

dès l'avis d'échéance de fin janvier

les provisions des « charges communes » seront diminuées

avec une économie moyenne de 100 € par an et par locataire.

Ce résultat important pour les locataires
est le fruit de plusieurs années d'actions incessantes de la part du SLC.

Aujourd'hui, dans ce nouveau contexte,
l'OPAC envisage de clarifier les tâches des gardiens.

Aussi, le SLC demande

que toute évolution du métier de gardien

soit concertée avec les représentants des locataires

et

que toute réorganisation du gardiennage sur un groupe

fasse l'objet d'une concertation et d'une consultation des locataires.

Pour agir avec efficacité sur votre groupe,

Agissez avec le SLC-CSF



***RESULTAT DES ELECTIONS
LE SLC-CSF LARGEMENT EN TETE***

LOCATAIRES

**Le 30 novembre dernier, vous avez élu vos 3 représentants
au Conseil d'Administration de l'OPAC.**

A cette occasion,
vous avez fortement voté en faveur de la liste SLC-CSF.

**Ainsi avec plus de 38% des voix
le SLC-CSF est devenu
la 1^{ère} organisation représentative des locataires
à l'OPAC de Paris**

et

**Emmanuel SPINAT,
Administrateur SLC-CSF a été réélu.**

Il continuera donc à vous représenter et à défendre vos droits
au Conseil d'Administration de l'OPAC de Paris.

Par ailleurs,

**le SLC-CSF est également arrivé largement en tête
aux élections des représentants des locataires
des deux autres principaux bailleurs sociaux parisiens**

**avec plus de 48% de voix à la RIVP
et 60 % des voix à la SIEMP.**

**Nous vous remercions
pour votre soutien et votre confiance.**